



N/Réf : 10/11/SG/2019

★ Mobiliser pour Construire ★

ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE
Chadian Action for Unity and Socialism / Popular and Ecological Revolutionary Party
(ACTUS/prpe)

E-mails : actus_pr@yahoo.com actus-prpe@club-internet.fr

Tchad: Le terrorisme d'état du tyran Général président Idriss Déby, est entré dans une nouvelle campagne d'assassinats des paisibles citoyens.

Déclaration de l'ACTUS/prpe relative à aux assassinats des paisibles citoyens
MM. Mateyan Manayel Bonheur et Rozi Barkai.

C'est avec **colère** et **indignation** que notre Parti, ACTUS/prpe a appris un nouvel assassinat dans la capitale tchadienne, N'Djaména. La très longue liste macabre des morts du régime du tyran **Général Président Idriss Déby** s'allonge. En effet, lundi 04 novembre 2019 en fin de journée à Chagoua, dans le 7ème arrondissement, M. **Mateyan Manayel Bonheur** un paisible citoyen a été froidement abattu en pleine rue par un motard de l'escorte du Président de l'Assemblée nationale, M. **Haroun Kabadi**. (*Tchadconvergence du 05.11.2019, Tchadanthropus du 8.11.2019*),

À cette heure de pointe, selon les témoins en colère face à ce crime injustifié et injustifiable, *le délit qu'aurait commis ce jeune homme était de circuler à moto en sens inverse du cortège de ce dernier.*

Notre parti, ACTUS/prpe condamne avec fermeté ce crime. Nous adressons à toute sa famille et aux proches nos profondes condoléances.

Abattre les paisibles citoyens tchadiens en toute impunité, par tous les temps, dans toutes les régions, et lieux, est une pratique obsessionnelle récurrente du régime dictatorial du Général Président Idriss Déby, qui dirige le pays d'une main de fer depuis 30 longues années sans discontinuité.

Les masses populaires tchadiennes devraient-elles se laisser exterminer en silence sans réagir ? Pourquoi la communauté internationale (les puissances occidentales et notamment la France) dites démocratiques et autoproclamées défenseurs des droits de l'homme demeurent-elles toujours aphones et aveugles sur les crimes contre l'humanité commis par le tyran tchadien ?

1- La nouvelle campagne d'assassinats des paisibles citoyens est lancée tous azimuts dans l'indifférence totale de la communauté internationale.

Parmi des milliers de ces crimes crapuleux, citons un autre cas, en l'occurrence celui de l'assassinat le 7 avril 2019 de M. **Rozi Barkai**, chef de service trésorerie-paierie de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). Il a été froidement assassiné par les éléments de la garde républicaine en faction devant le palais présidentiel. La victime, au volant de sa voiture empruntait à l'instar de tous les conducteurs n'djaménois, l'unique boulevard ordinaire qui longe la cour du palais présidentiel situé à quelques centaines de mètres plus loin. Trente et trois (33) *impacts de balles d'armes de guerre ont été tirées dont huit balles ont atteint Rozi Barkai.* (*Alwhida Info, par Djimet Wiche Wahili69Avril 2019*).

À toute la famille nous adressons nos profondes condoléances et compassions pour cette tragédie qui restera à jamais gravée dans sa mémoire.

Dans les deux cas susmentionnés, le régime prédateur et criminel du despote du palais rose, a privé les familles de ceux qui subvenaient hélas hier, aux besoins élémentaires surtout des enfants. Aucune explication n'a été fournie, aucune enquête n'a été diligentée. L'avenir de ces enfants devenus orphelins par la volonté de ces princes intouchables, reste fortement hypothéqué. En effet, des milliers des cas similaires montrent la non-prise en charge de l'alimentation, de la scolarité, de la santé et du logement... de ces enfants.

L'impunité institutionnalisée accordée aux membres du clan présidentiel et ses nervis, protège leurs auteurs. Assurés tous risques et titulaires du permis de tuer délivré par le régime du Général Président Idriss Déby, **ces intouchables ou tchadiens d'en haut**, perpétuent leur tradition criminelle en accélérant **leurs forfaitures à l'égard de ceux d'en bas**. Ce comportement sauvage et criminel des dirigeants est insupportable !



Nous sommes effectivement en présence d'une sorte de compétition de crimes, une surenchère macabre entre le **tyran du palais rose** et le Président de l'Assemblée nationale M. **Haroun Kabadi**. En effet, le Général Président Idriss Déby, a procédé à la déportation de **26 soldats** tchadiens de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) vers le bagne de Korotoro au nord est du Tchad, où les détenus sont généralement tués. La liste nominative de ces militaires a été publiée dans un communiqué de la CTDDH (Convention Tchadienne de Défense des Droits de l'Homme) du 27 octobre 2019 (*Blog Makaila du 27.10.2019*).

Au demeurant, rappelons que les 26 soldats déportés dont les familles sont sans nouvelles sont tous originaires de la région du Tibesti où les populations de la ville aurifère de Miski subissent des bombardements intenses de la soldatesque gouvernementale et un blocus : C'est un génocide silencieux. La résistance armée des vaillantes populations de Miski contre la prise de contrôle et le pillage de mines d'or par le clan présidentiel, est pour ce dernier un affront. Les 26 soldats devraient payer de leur vie la résistance légale et légitime de la population de l'ethnie gorane à laquelle ils appartiennent.

Quant au Président de l'Assemblée nationale M. **Haroun Kabadi** qui en est à sa **deuxième forfaiture**, où il y a mort d'hommes, il continue hélas, d'occuper le perchoir. Ces faits témoignent si besoin en est, de l'impunité déconcertante dont bénéficient tous les membres du clan présidentiel et ses nervis. **Si cette 2^{ème} personnalité de l'état était dotée de la moindre éthique politique fut-elle, d'une once d'honneur et de dignité, il aurait de sa propre initiative démissionné de son poste.** Mais hélas, « **Daraba quand tu nous tiens !** » (*la politique du ventre inhibe le sens de la dignité selon le jargon populaire tchadien fustigeant ces politiciens opportunistes et prédateurs des biens publics*).

Un autre cas récent de crimes, est celui de du policier **Ahmat Darfour, un proche parent du Général-Président Déby**, qui fonça avec son véhicule sur un paisible citoyen M. **Saleh Habib** assis devant sa boutique. C'était le samedi 26 octobre 2019, selon le communiqué de presse de la CTDDH (Convention Tchadienne de Défense des Droits de l'Homme). La victime a été grièvement blessée sans dis que l'intouchable du clan présidentiel continue de jouir impunément de toute sa liberté.

Ces quelques crimes susmentionnés comme des milliers autres, ne sont pas des faits divers, mais une véritable campagne de terrorisme d'état, triés à la volée. Ils sont tout autant gravissimes et insoutenables.

Le peuple tchadien doit mettre un terme à ce régime génocidaire par tous les moyens. C'est une question de survie d'un peuple.

La vie des tchadiens n'a aucune valeur aux yeux du despote du palais rose et de son clan : MM. Mateyan Manayel Bonheur et Rozi Barkai ont allongé la longue liste macabre des paisibles citoyens tchadiens assassinés en toute impunité.

2- La culture de banalisation des assassinats des citoyens tchadiens par le régime dictatorial du Général président Idriss Déby, appelle une légitime et légale résistance armée du peuple.

La propension malade du despote tchadien à envoyer des jeunes tchadiens dans d'autres pays en guerre, sans l'aval du parlement, est pour lui une rente du sang de ces soldats afin d'en tirer exclusivement fortune, honneur et gloire (Mali, Centrafrique, Congo, Yémen...). Son comportement illustre à suffisance son état d'esprit indigne d'un Officier. Au demeurant, rappelons qu'un bon et vrai Officier est celui qui à la principale préoccupation de préserver la vie de ses soldats en minimisant au maximum les pertes en vies humaines. Ce qui n'est pas le cas du piètre stratège Général Président Idriss Déby. Il envoie ces jeunes à l'abattoir, en premières lignes pour se faire massacrer. Quel sadisme !

Les familles des morts, sont abandonnées à leur triste sort sans indemnités. Est-il besoin de rappeler la grogne d'un contingent de 160 militaires tchadiens de la Minusma de leur base de Tessalit au nord du Mali ? Ces derniers réclamaient le *paiement de leurs primes et salaires (RFI du 18.09.2013)*.

L'argent versé au gouvernement tchadien prédateur par l'ONU afin de payer ses soldats, a été détourné. Quelle cruauté pour ces jeunes qui affrontent en premières lignes les terroristes islamistes à l'extérieur! Au Tchad, le tyran pratique le terrorisme permanent d'état contre les paisibles populations. Ce double langage ne résistera pas indéfiniment aux faits criminels incontestables dont le régime est coupable.

30 ans de tyrannie et de crimes contre l'humanité commis par le despote Général Président Idriss Déby. C'est insoutenable. Les alliés occidentaux du bon soldat Idriss Déby, progéniture de la Françafrique, persistent à dénier au peuple tchadien le droit d'existence et de démocratie. Un paradoxe pour les prétendus défenseurs des droits de l'homme. Cette imposture intellectuelle et politique est une complicité de crimes contre l'humanité face à l'exception tchadienne. Le peuple du pays de Toumaï, victime d'extermination programmée a le droit et le devoir de se libérer par tous les moyens.

Au gouvernement français actuel, qui à l'instar de tous ses prédécesseurs, continue indéfectiblement à soutenir



diplomatiquement, militairement, et financièrement l'une des dictatures les plus sanguinaires au monde selon le journal anglais *The Economist*, notre parti, ACTUS/prpe lui demande de mettre fin à cette complicité de crimes contre l'humanité. En effet, aucune raison humaine quelle que soit ne saurait justifier ce parapluie au tyran tchadien. La vie des millions de tchadiens ne vaudrait-elle pas un centime d'euro par rapport aux intérêts de l'hexagone ou du maintien à vie au pouvoir de ce seul personnage criminel invétéré, en l'occurrence du Général Président Idriss Déby ?

En tout état de cause, les masses populaires tchadiennes, humiliées, martyrisées, assassinées depuis 30 ans ont le droit **légitime et légal de réagir** énergiquement par une **résistance armée**, unique moyen idoine, afin de **mettre hors d'état de nuire le tyran Général Président Idriss Déby et son régime**.

Nous réitérons ici le pertinent **préambule de la constitution de la République du Tchad de 1996** que le peuple tchadien doit s'en approprier et l'appliquer. En effet, il autorise légalement le peuple à se débarrasser par tous les moyens de tout régime dictatorial : **« Affirmons notre opposition totale à tout régime dont la politique se fonderait sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, le népotisme, le clanisme, le tribalisme, le confessionnalisme et la confiscation du pouvoir... »**?

De ce qui précède, notre Parti, ACTUS/prpe :

▶ réitère sa ferme condamnation de ces assassinats en cascades des paisibles citoyens, sa solidarité et soutien indéfectibles à toutes les familles durement éprouvées.

▶ demande aux familles des victimes des assassinats du tyran **Général Président Idriss Déby** de se constituer en un collectif afin de saisir le Haut Commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme

▶ demande au Haut Commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme, de diligenter une enquête indépendante sur ces deux assassinats de MM. **Mateyan Manayel Bonheur, Rozi Barkai**, et de tous les autres crimes commis depuis 30 ans par le régime du tyran du Général Président Idriss Déby.

▶ exigeons que justice soit rendue à toutes les familles en tenant compte des préjudices moraux, psychologiques, matériels subis et de leurs conséquences.

▶ exige de **tous les Députés**, représentants du peuple d'avoir le **courage** et la **volonté politique de ne plus continuer à soutenir** le dictateur **Général Président Idriss Déby Itno**, le gouvernement et le Président de l'Assemblée nationale **M. Haroun Kabadi**. À cet effet, notre parti ACTUS/prpe exige :

- 1- les saisines de la Haute cour de justice de la République et des Chambres africaines extraordinaires (CAE), afin de juger le Général Président Idriss Déby pour **Haute trahison, crimes contre l'humanité, détournements des deniers publics, bradage de la souveraineté du Tchad...**
- 2- l'adoption d'une motion de censure afin de destituer et juger le Président de l'Assemblée nationale **Haroun Kabadi**.
- 3- l'adoption d'une motion de censure de **destitution du gouvernement**
- 4- la publication des deux motions de censures et les saisines doivent être dûment signées par chaque Député. La **liste des signataires** ayant approuvé les contenus des documents, les débats ouverts au public, couverts par les médias et transmis en direct à la Télévision, permettraient au peuple de distinguer leurs vrais représentants des élus traîtres qui font l'apologie des crimes commis par le clan présidentiel et ses nervis. Les citoyens conscientisés voteront dorénavant pour les **futurs candidats-Députés qui sont aux côtés** du peuple en **votant massivement pour les quatre pertinents documents susmentionnés**. Les Députés imposteurs du peuple tchadiens, les opportunistes de tous acabit et autres nervis du clan présidentiel dissimilés dans l'hémicycle, doivent être débarqués. Ce qui permettra de doter la nouvelle Assemblée nationale des authentiques, intègres élus du peuple, qui seront les **véritables défenseurs des intérêts publics et de la souveraineté de la République du Tchad**.

Le 10 Novembre 2019

Le Secrétaire Général d'ACTUS/prpe
Dr LEY-NGARIGAL Djimadoum

